



# Souleuvre en Bocage Le Mag'



PASSION



COMPÉTITION



PLAISIR



DÉPASSEMENT

OBJECTIF



SPORT

ET VOUS, QUEL EST VOTRE  
TERRAIN DE SPORT FAVORI ?



PARTAGE

# SOMMAIRE

**3** EDITO

**4** LA COMMUNE SE *SPORTE* BIEN

**8** LES GRANDES LIGNES

**10** MAISON FRANCE SERVICE

**12** TRAVAUX

**14** ADRESSAGE

**15** MÉMOIRE

**16** CCAS

**17** LE RELAIS PETITE ENFANCE

**18** AU PROGRAMME DES ECOLES

**19** LE COLLEGE VAL DE SOULEUVRE

**20** LA FOIRE D'ETOUVY

**22** UNE HISTOIRE - UNE COMMUNE

**24** PROGRAMME CULTUREL

**25** A LA BIBLI - INITIATIVE CULTURELLE

**27** INTERCOMMUNALITÉ



**Mairie de  
Soulevre en Bocage**

Du Lundi au Vendredi  
9h - 12h et 14h à 17h  
02 31 69 58 58

[accueil@soulevreenbocage.fr](mailto:accueil@soulevreenbocage.fr)



**Alain DECLOMESNIL**  
Maire

*Depuis trois ans, nous sommes obligés, dans notre vie quotidienne, de prendre en compte des événements que personne n'imaginait.*

*La situation sanitaire provoquée par la covid nous incite à être vigilants lors de nos réunions de familles ou amicales.*

*En même temps, nous avons assisté, impuissants au malheur de nos amis ukrainiens. Ils subissent au quotidien les bombardements de leurs voisins russes. De nombreux morts et blessés, des familles qui se retrouvent en cette période hivernale sans électricité, sans chauffage et avec des difficultés d'approvisionnement alimentaire.*

*Cette guerre, en Europe, pas très loin de la France, provoque de nombreuses tensions économiques.*

*Nous subissons tous au quotidien les augmentations des prix.*

*Tout est cher.*

*Pour la commune de Souleuvre en bocage, les conséquences financières sont très importantes.*

*Nous avons dû prendre la décision de reporter les travaux routiers prévus en 2022 à cause de l'envolée des prix des produits pétroliers et par conséquence des bitumes.*

*Nous avons réduit les temps d'éclairage public. Les prévisions budgétaires 2023 s'annoncent difficiles.*

*Tout en étant conscient des difficultés, mon devoir en tant qu' élu et avec mes collègues, est de mettre tout en œuvre afin de continuer à rendre notre territoire encore plus agréable.*

*Après l'agrandissement de l'école des Sources (Campeaux) et du Courbençon (le Tourneur), nous avons entrepris la construction d'un nouveau restaurant scolaire à l'école de la Fontaine au Bey (la Graverie).*

*Nous menons maintenant une réflexion d'ensemble sur l'école du Petit Prince (St-Martin-des-Besaces) restaurant scolaire, espaces d'enseignement, dortoir et accessibilité.*

*Après les travaux réalisés dans le bourg de la Ferrière Harang, nous espérons, si nos finances nous le permettent, poursuivre au Bény-Bocage, le Tourneur, St-Martin-des-Besaces, la Graverie et Campeaux.*

*Nous avons validé l'installation d'une chaudière bois qui assurera le chauffage de tous les bâtiments communaux qui se situent autour de la mairie de Souleuvre en bocage.*

*En ce début d'année, nous sommes heureux de vous annoncer que vous pourrez désormais effectuer vos démarches pour l'obtention d'une carte d'identité en prenant rendez-vous à la Mairie de Souleuvre.*

*Je n'oublie pas tous les autres travaux réalisés sur l'ensemble du territoire effectués par des entreprises ou par les employés communaux.*

*J'adresse mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal. Quelles que soient vos missions, vous assurez au quotidien le service au public qui vous honore.*

*Nous sommes en 2023, je vous souhaite à vous tous, habitants des vingt communes de Souleuvre en bocage, une bonne année, une bonne santé et beaucoup de bonheur.*

*Alain DECLOMESNIL*

# LA COMMUNE SE SPORTE BIEN !

L'accès au sport sur le territoire est proposé par de nombreuses associations auxquelles la commune apporte son soutien au travers du versement de subventions et de la mise à disposition d'équipements tels que les gymnases, les salles des fêtes et terrains de pratique. La commune embauche également 2 animateurs qui sont mis à disposition de plusieurs associations.

Bien souvent à vocation de loisirs, certains clubs ont aussi fait le choix d'offrir à leurs adhérents enfants et adultes une possibilité de s'épanouir dans la compétition.

Dans ce numéro, vous découvrirez donc des associations qui ont accepté de partager avec vous leur intérêt pour la compétition, leur motivation, leurs objectifs...

## LA SUBVENTION DE LA COMMUNE :

A ce jour, outre la part relative au budget, le calcul de la subvention est basé sur 5 critères "adhérents" :

- enfants de moins de 18 ans du territoire en compétition : 80€ par enfant
- enfants de moins de 18 ans hors territoire en compétition : 50€ par enfant
- enfants de moins de 18 ans du territoire en loisir : 40€ par enfant
- enfants de moins de 18 ans hors territoire en loisir : 25€ par enfant
- adulte du territoire : 10€ par adulte



## Le volant pour conquérir la pole position

L'association Badminton Bény Bocage est affiliée à l'UFOLEP pour la saison 2022-23.

Elle l'a déjà été lors des saisons 2017-18, 2018-19 et 2019-20. Les adhérents le désirant pouvaient et peuvent participer aux tournois organisés par toutes associations

affiliées à l'UFOLEP. Ce sont des tournois, très souvent en double mixte, qui se déroulent de la manière suivante :

Matches de poule le matin conduisant en général à deux tableaux l'après-midi (celui des vainqueurs et celui des vaincus), dans lesquels la succession des matchs détermine le classement.

Entre 2017 et 2020, 20 adhérents ont participé au moins à un tournoi, parmi lesquels Mélanie Rocamora, Nadège Flaust, Sarah Loison, Laure Iévêque, Mélanie Jarry, Fabrice Massieu, Yuri Bidois, Gaëtan Laforge, Martin Héleine, Benjamin Faucon et Jérémy Cadeau comptaient plusieurs participations.

Lors de ces tournois, les équipes de Bény Bocage occupaient plus souvent la fin de classement, essentiellement par manque de rythme et surtout d'expérience. Puis, avec le temps, on retrouvait de plus en plus d'équipes dans la première moitié de tableau.

A noter, une première place de Nadège Flaust et Jérémy Cadeau lors du tournoi organisé par les lycéens du Lycée Leverrier à Saint Lô en novembre 2021.

Le bilan des 2 premières années était positif car les joueurs et joueuses participants aux tournois prenaient plaisir à rencontrer

de nouvelles personnes, jouant différemment, et progressaient naturellement.

Le COVID a cassé cette dynamique, mais quelques anciens membres ont décidé de relancer la dynamique en renouvelant l'expérience cette année.

Pour le moment, seuls 7 adhérents ont une licence UFOLEP. Parmi eux, 4 ont participé au tournoi en double mixte, organisé au Molay Littry le 4 décembre 2022, Mélanie Rocamora avec Damien Pierre de la Brière et Nadège Flaust avec Jérémy Cadeau.

Les adhérents affiliés espèrent profiter un maximum des prochains tournois dont les dates sont encore indéterminées, et que d'autres adhérents de l'association viennent les rejoindre.

Nous précisons que s'il y a des personnes motivées pour jouer au badminton pour se dépenser et faire des tournois, il est encore possible d'adhérer à notre association. Dans ce cas, appelez le 06.75.75.49.95.



Fondée en 1978, la Graverie Sport qui est devenue La Graverie Cyclos est affiliée à la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail).

L'association a pour objet de favoriser la pratique du cyclisme sous ses différentes formes, et principalement le Cyclotourisme et le Cyclo-sport. Elle est ouverte aux adultes majeurs.

Les adhérents participent aux sorties organisées par le club, aux randonnées cyclotouristes (brevet) mais aussi à des courses organisées dans le cadre de la FSGT ou des autres fédérations.

La saison 2022 s'achève : Le club a été présent sur une vingtaine de brevets et une dizaine de courses (2 victoires et plusieurs podiums) FSGT dans le Calvados. Notre association a organisé 3 brevets.

Les adhérents qui font de la compétition le font pour s'opposer à d'autres coureurs, c'est aussi un moyen différent de se surpasser et de rencontrer d'autres personnes qui partagent la même passion.



## Des émotions intenses

Créée en 2008, le 1er Pied à l'Etrier a pour vocation de favoriser la pratique des sports équestres aux Ecuries de la Soulevre quel que soit l'âge ou le niveau des pratiquants.

L'association ne propose pas d'activités sportives au sens « compétition », mais, parmi ses missions, elle soutient fortement les cavaliers désireux de participer à des championnats d'équitation et fournir des équipements nécessaires à leurs entraînements.

Tous les ans en juillet, les écuries de la Soulevre emmènent des jeunes cavaliers et des adultes au Championnat de France de Lamotte Beuvron. Grâce à l'association, les coûts de l'engagement, de la location des boxes et de l'hébergement sont amoindris pour ces compétiteurs dans l'âme. Elle reverse une partie de ses bénéfices à chaque cavalier participant au championnat. Dressage, saut d'obstacles et pony games sont les 3 disciplines d'engagement principales pour le club sur ce championnat. En 2022, 27 cavaliers ont pu partir.

Et les résultats étaient au rendez-vous : une équipe de saut d'obstacles à pony et un binôme en pony games ont terminé champions de France de leur catégorie. Plusieurs cavaliers ont pu se présenter dans le carré de remise des prix, c'est-à-dire parmi les 8 premiers.

Partir à Lamotte Beuvron c'est s'engager à rester un maximum de temps pendant la semaine de championnat. Il n'y a pas d'aller/retour dans la semaine. Lamotte, c'est prendre soin de sa monture, participer au fonctionnement du campement, soutenir les copains. C'est apprendre à vivre ensemble, à

s'organiser, à remonter le moral du moins chanceux. Et surtout c'est vibrer ensemble sur les épreuves. Pleurer de joie lors des belles performances, s'amuser et prendre du plaisir avant tout, malgré le stress.

Pour vivre cette expérience, les adhérents du club organisent des concours au sein même du club et des activités familiales comme le rallye et le raid (ouvert à tous). En contrepartie du bénéfice de l'aide, les cavaliers s'engagent alors à apporter leur contribution à l'organisation de ces événements.



Maud et Laura  
Championnes de France  
de Pony Games en binome



Championnes de France de CSO en équipe

*"Je m'appelle Marine ROGER, j'ai 24 ans. Je monte à cheval depuis l'âge de 10 ans.*

*Ce sport a été pour moi une révélation. Une discipline m'a rapidement interpellé : le dressage.*

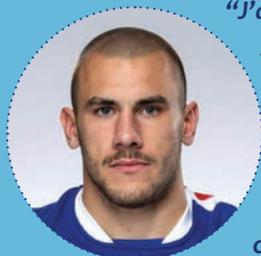
*En effet, elle demande beaucoup d'investissements et de rigueur avec son équidé. La compétition et les concours m'ont vite animé. L'envie de me confronter aux autres cavaliers, de toujours avoir de nouveaux objectifs afin d'être en perpétuelle progression est ce qui me motive.*

*Un travail qui a payé, puisqu'en 2016 nous montions sur la plus haute marche du podium des Championnats de France dans la catégorie : Dressage Club 1 Excellence. Aujourd'hui, de ce sport j'en ai fait mon métier. Je continue de travailler avec les professionnels qui m'entourent afin de me perfectionner."*



## Gabin VILLIERE, rugbyman au RC Toulon et de l'équipe de FRANCE

## PORTRAIT



*"J'ai 26 ans, je suis né à VIRE et ma famille paternelle est originaire de LA FERRIERE HARANG.*

*J'ai commencé le rugby dans le club de VIRE à 6 ans, ensuite j'ai signé au club de rugby de ROUEN à 17 ans et j'ai signé un contrat professionnel en 2019 au RC TOULON.*

*Je joue ailier avec le numéro 11. J'ai effectué mon 1er match au RCT en novembre 2019, j'ai marqué une dizaine d'essais avec mon club.*

*Le sélectionneur du XV de FRANCE m'a convoqué en novembre 2020, j'en suis actuellement à 12 sélections.*

*Mes meilleurs souvenirs : Le match contre les All Blacks ainsi que les 3 essais que j'ai marqués cette année contre l'ITALIE au Stade de France et le Grand chelem qui a suivi.*

*Je me suis blessé à la cheville à la fin de la saison cet été. J'ai subi une opération, dû faire un très gros travail individuellement pour revenir à mon niveau. Actuellement je m'entraîne avec l'équipe. Je pense rejouer avec mon club en décembre et réintégrer l'équipe de FRANCE en février 2023 pour le tournoi des six nations, si je suis sélectionné.*

*Il me reste un an de contrat avec le RC TOULON. J'espère jouer la fin de saison complète et faire le plus de matchs en sélection."*

Un très grand merci à Gabin qui a pris du temps pour cet interview, malgré son emploi du temps très chargé. Interview téléphonique réalisée par Régis DELIQUAIRE le 14/11/2022.

Depuis cette entretien Gabin est à nouveau indisponible pour une autre blessure. Nous espérons le revoir très vite sur les terrains.



## **Yannick GUINVARC'H, trésorier, joueur et entraîneur**

Yannick est trésorier et joueur du club de foot l'AS CAMPEAUX mais aussi entraîneur du GRSSF (groupement de foot dédié aux enfants).

S.R : "Yannick ,comment vivez-vous le sport dans votre vie ? "

Y.G : " Je vis le foot depuis tout-petit. J'entraîne depuis l'âge de 13 ans et je joue le dimanche. Depuis 2019, j'entraîne les U7 au sein du GRSSF avec Simon MOUROCQ, animateur mis à la disposition par la commune de Souleuvre en Bocage.

S.R : " Après le COVID, les clubs ont connu une baisse de leurs effectifs. Comment avez-vous pallié le manque de joueurs ? "

Y.G : "Pour pouvoir jouer le dimanche, le club a constitué une équipe séniors avec Guilberville et l'équipe de vétérans est composée de joueurs de associations de foot du Tourneur, de Campeaux et du Bény Bocage. Les séniors évoluent en 4<sup>ème</sup> division du Calvados."

S.R : "Quelles difficultés pouvez-vous rencontrer pour pratiquer votre sport en compétition ?"

Y.G : "Aujourd'hui, la principale difficulté est de pouvoir constituer 2 équipes complètes chaque week-end. Si les vétérans peuvent jouer en sénior, en revanche les séniors de moins de 35 ans ne peuvent pas jouer en vétéran.

L'arbitrage est aussi un point difficile. A l'heure actuelle, nous n'avons pas d'arbitre officiel au club, ce qui entraîne des amendes à payer au niveau du district. Pour le championnat "vétérans", ne pas avoir d'arbitre officiel n'est pas un problème puisqu'il n'y a pas d'accession ni de descente. Par contre, cela peut empêcher l'équipe sénior de monter dans l'échelon supérieur. Je remercie les dirigeants bénévoles du club qui officient le dimanche soit en tant qu'arbitre central ou de touche."

S.R : "Comment s'organisent vos déplacements ?"

Y.G : "Nous pratiquons le covoiturage. Nous allons jouer sur Bayeux, le Molay Littry, St Paul du Vernay, Coulonces et aussi Grandcamp-Maisy et nous recevons bien sûr à domicile.

S.R : "Qu'est-ce qui aiguise votre motivation ?"

Y.G : " Je suis un compétiteur. Se fixer des objectifs est un moteur. Monter de division est une motivation pour les séniors. J'essaie aussi de le communiquer aux plus petits que j'entraîne.

S.R : "En quoi la subvention de la commune vous aide ?"

Y.G : "Tous les ans, la subvention nous permet de faire l'avance de paiement des licences souscrites en septembre. Ensuite, elle nous permet de payer l'arbitrage, d'investir dans des équipements et donc de couvrir les frais de gestion

S.R : "Quel est votre objectif aujourd'hui ?"

Y.G : "Réussir à remonter les séniors en 3ème division. Donner l'envie aux U7 de se donner à fond sur les matches."

## **Simon MOUROCQ, animateur communal**

*Je m appelle Simon Mourcq j ai 25 ans, c'est ma 5<sup>ème</sup> année sur le territoire.*

*Je suis le responsable de l'école de foot du GSF Souleuvre en Bocage, club consacré uniquement aux enfants de 4 à 14 ans. Nous comptons actuellement 70 joueurs et joueuses.*

*Les enfants jouent tous les samedis sauf vacances scolaires principalement dans le bocage virois.*

*Concernant les compétitions avec classement, on peut noter une belle deuxième place pour l'équipe U13 Niveau 3, gérée par Miguel Deschamps.*

*La seconde équipe U13 Niveau 4, dirigée par Sébastien Dupont a eu des résultats plus mitigés en championnat 2 victoires, 3 défaites. Mais on peut noter que son équipe est bien partie en coupe départementale, espérant toujours une qualification pour les demies finales du Challenge 4.*

*Enfin une équipe moins de 15 ans, en entente avec Vassy, a été engagée eette saison. L'entente est bonne, mais les résultats sont pour le moment très compliqués.*

*Ce qui me plaît dans la compétition, c est le fait de jouer avec un enjeu.*

*J aime aussi faire comprendre aux jeunes qu'une fois la rencontre commencée ce sont eux les acteurs, on peut les conseiller, faire des ajustements au bord du terrain, mais eux sont les acteurs principaux qui peuvent changer le cours du match.*

*J aime aussi leur inculquer la solidarité, les efforts collectifs, créant ainsi un esprit de groupe ou les jeunes "se battent" les uns pour les autres et donnent le maximum.*





## De belles perspectives de progression...

Franck MARY, président de l'association, est positif quant à l'avenir du club. Pas moins de 170 licenciés de 6 à 71 ans. "Le football reste un jeu, dit-il, il doit le rester tout en gardant un esprit de compétitivité et de respect envers les dirigeants, éducateurs, arbitres et adversaires. Gaëtan Bechet, notre éducateur mis à disposition par la commune fait du très bon travail le mercredi à l'entraînement accompagné de Jean-Marie, Jean-Pierre, Patrick, Thomas et Franck. Ce qui se ressent au niveau des résultats donc merci à eux et également aux autres coachs du samedi pour les matchs.

Le soutien de la commune de Souleuvre en Bocage se traduit par un soutien financier ainsi que la mise à disposition des équipements du stade. Grâce à l'agent d'entretien des locaux et aux agents d'entretien des espaces verts de La Graverie pour l'entretien des pelouses, nos joueurs peuvent s'entraîner dans de bonnes conditions.

Pour les compétitions U7, U9, et U11 il y a des compétitions mais sans classement. Par contre, on peut demander à jouer au niveau supérieur, ce qui sera le cas pour la phase 2 pour notre équipe U11A qui gagne quasiment tous ses matchs. Donc, cela serait intéressant qu'elle se confronte à de meilleures équipes. Il est clair que la contrepartie est que cela occasionnera plus de déplacements sur Caen.

Pour nos 2 équipes U7/U9 et la seconde équipe U11, elles resteront à ce niveau qui est bien pour elles. De temps en temps, on organise des matchs amicaux avec des clubs contre lesquels elles ne jouent pas habituellement.

Pour notre équipe U15 qui est au niveau 3 le plus bas, les résultats sont bons. La montée au niveau supérieur est envisageable car il faut finir premier et nous sommes dans le trio de tête sur 10 clubs.

Pour notre équipe U16, les résultats sont très bons. Mais pour ce championnat, il n'y a ni montée ni descente car il y a qu'un niveau et seulement 6 équipes avec un championnat aller/retour. Nous sommes bien accrochés à la deuxième place.



Pour notre équipe U18 qui est au niveau 2 sur 3 niveaux, les résultats sont frustrants car beaucoup de défaites par un but d'écart. Du coup, au classement, nous sommes vers les dernières places mais les jeunes sont à leur niveau et feront tout pour y rester.

Pour notre équipe vétérans qui sont des joueurs de 35 ans minimum, les résultats ne sont pas là, il y a un classement mais sans montée ni descente et nous sommes en bas de classement loin de notre titre de champion d'il y a 3 ans.

Enfin pour notre équipe séniors qui évolue au niveau 3 sur 4, les résultats sont très bons pour le moment avec une première place à égalité avec Bayeux 3. L'objectif est de remonter en niveau 2, là où nous étions l'année dernière.



## Des participations au niveau régional

Le judo est un sport de combat bien implanté dans la commune déléguée de Saint Martin des Besaces avec l'Association Bocaine de Coordination (ABC). C'est l'activité la plus importante dans l'association en terme d'effectifs. L'enseignant est là depuis plus de vingt ans maintenant. Le club accueille les enfants de 6 à 14 ans, pour une pratique de loisirs mais également de compétition.

Les plus petits participent à des petites compétitions appelées animations organisées par les différents clubs du département. Ces compétitions se font le samedi et/ou le dimanche, la fréquence est variable mais il y a au moins 2 compétitions par mois. Ensuite, pour les plus grands, ils participent aux compétitions officielles organisées par la fédération française au niveau départemental et pour certains au niveau régional, ce qui est remarquable étant donné qu'ils n'ont qu'une séance d'une heure par semaine. Nous avons eu des résultats intéressants dans notre petite commune, certains ont fait des podiums départementaux et ont brillamment participé à la phase régionale dans leurs catégories. Le dernier en date est Noé GUENERY (photo).

A noter que la commune déléguée de St Martin des Besaces a toujours été attentive à améliorer l'aménagement de la salle pour la sécurité et le confort. La commune nous octroie aussi une aide financière de 80€ par adhérent ce qui permet de limiter le coût de l'adhésion et permet ainsi à plus de familles d'accéder à l'activité.

Cependant, chaque année nous sommes amenés à faire des listes d'attente pour les 3 groupes car la capacité d'accueil est limitée dans le dojo qui est une classe préfabriquée. La surface limite le nombre de pratiquants. L'activité pourrait se développer bien plus si nous avions une salle adaptée.

Nous pourrions accueillir plus de jeunes dans les groupes, mais également ouvrir des cours adultes, pour les seniors et les féminines avec le Taïso et également du judo adapté.



## Mise en place d'un

## CLSPD

La sécurité des citoyens et la tranquillité publique ne peuvent être assurées de façon durable sans une action collective coordonnée des différents acteurs de la sécurité et de la prévention. Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est la boîte à outils qui favorise les échanges d'informations entre tous ces acteurs et permet de concrétiser ce travail collégial par des actions sur le terrain.

Le Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la délinquance est devenu obligatoire par la loi du 25 mai 2021 pour toutes les communes de plus de 5 000 habitants.

Il est le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes.

Cette instance est présidée par le maire et est composée :

- ☞ d'élus,
- ☞ du préfet et du procureur de la République, ou de leurs représentants,
- ☞ du président du conseil départemental, ou son représentant,
- ☞ des représentants des services de l'Etat désignés par le préfet,
- ☞ des représentants d'associations, établissements ou organismes oeuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques,

## Un CLSPD ? Pour quel type d'actions ?

Le groupe de réflexion de ce comité déterminera ses axes prioritaires.

Les thématiques sont relativement larges. Elles peuvent être rattachées :

- à la prévention et la lutte contre :
  - ☞ les violences faites aux femmes ou intrafamiliales,
  - ☞ les conduites addictives,
  - ☞ les discriminations,
- à la tranquillité publique
- à la prévention de la délinquance...

# IDENTITE

## 1er février 2023 Nouveau service Titres d'identité



Emilie Vitard-Demortreux,  
agent en charge des titres  
d'identité

Après plusieurs requêtes auprès des services préfectoraux, la commune de Soulevre en Bocage est enfin dotée d'un dispositif de recueil d'empreinte qui permettra de traiter les demandes de titres d'identité.

### VOUS SOUHAITEZ OBTENIR OU RENOUVELER UNE CARTE D'IDENTITÉ OU UN PASSEPORT !

A compter du 1<sup>er</sup> février 2023, vous devez contacter le 02.31.69.58.58 pour fixer un rendez-vous.

Il vous sera alors précisé les pièces à fournir en fonction de votre demande et la démarche à suivre pour établir votre pré-demande. Nos agents Maison France Service seront à votre disposition pour vous accompagner en cas de besoin.



## Registre des personnes vulnérables

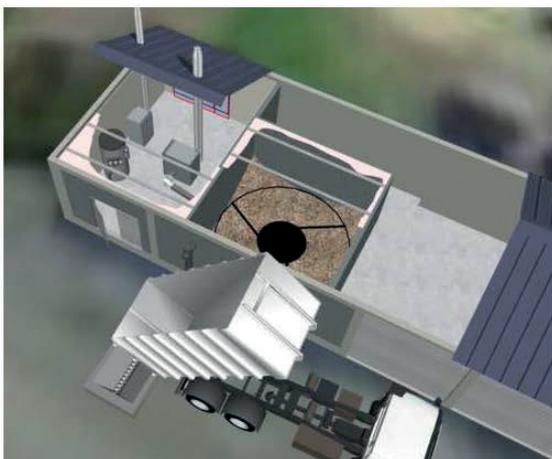
Le CCAS, à la demande de la préfecture, a procédé à la mise à jour du registre des personnes vulnérables (personnes de 75 ans et + isolées ou ayant des problèmes de santé).

Cette liste nous permet de contacter ces personnes, en cas notamment de canicule par exemple, pour s'assurer qu'elles vont bien et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation. Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre ou y inscrire l'un de vos proches, merci de contacter votre mairie déléguée qui prendra en compte votre demande.

## Réseau de Chaleur

Pour répondre aux besoins en chauffage de plusieurs bâtiments dont la commune est propriétaire dans le bourg de Bénvy-Bocage, la commune a demandé au SDEC Energie de réaliser une note d'opportunité pour la mise en place d'une chaufferie bois couplée à un réseau de distribution de chaleur desservant les bâtiments suivants :

- ✓ la bibliothèque,
- ✓ le local associatif et culturel,
- ✓ l'ancienne cantine servant de salle de restauration pour le pôle « enfance-jeunesse »,
- ✓ le bâtiment du pôle « enfance-jeunesse »,
- ✓ la mairie déléguée du Bénvy-Bocage
- ✓ la mairie de Soulevre en Bocage.



Le projet consisterait à installer dans une partie des locaux de l'ancienne caserne des pompiers une chaufferie bois de 90kW complétée par une chaudière d'appoint en remplacement des modes de chauffage actuels (chaufferies gaz ou fioul selon les bâtiments). Le réseau de chaleur nécessaire pour l'alimentation des différents bâtiments serait de 212ml. Le coût total de l'investissement, tel qu'il ressort de la note d'opportunité, est évalué à 433 950 €. Ce projet pourrait voir le jour en 2024.

## Eclairage Public

ou quoi faire pour baisser la facture ?

La commune est équipée de 1206 foyers lumineux et de 67 armoires lumineuses. Les horaires d'allumage et d'extinction de ces foyers est géré par 34 régimes différents. Ce qui présente déjà une singularité pour un même territoire !

A ce jour, si près de 3/4 du parc est en bon état, il n'en demeure pas moins que 6% des foyers lumineux sont installés depuis plus de 40 ans. Petit à petit, la commune remplace le parc vieillissant par des lampes moins énergivores.

A ce jour, 367 foyers lumineux sont équipés de LEDs.

Le forfait de maintenance de 2022 s'élève à 35 790.30 €. Le coût de la maintenance est calculé en fonction de l'âge du foyer.

En l'état actuel des horaires d'allumage, la consommation, qui représente 146 853 kWh, atteindra un coût total estimatif annoncé par le SDEC de l'ordre de 100 000 € soit 3 fois plus que le calcul actuel.

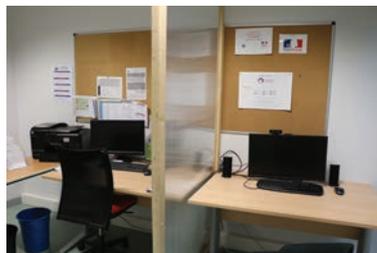
Face à ce constat, le choix a été fait d'harmoniser les plages d'allumage et d'extinction de ces foyers et de fixer les horaires suivants pour les foyers semi-permanents :

- extinction à 21h00 et allumage à 6h.
- les carrefours les plus dangereux (Campeaux, Ste-Marie-Laumont et la Ferronnière) resteront en allumage permanent.



L'allumage du soir et l'extinction du matin se font de manière automatique en fonction de la luminosité naturelle.

Dans ces conditions, la facture d'électricité pour l'éclairage public pourrait déjà augmenter de 88%.



Pour vous accompagner dans vos démarches, nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Pour certaines démarches qui nécessitent davantage de temps et de confidentialité, un rendez-vous vous sera proposé dans un bureau. Nous y recevons les usagers pour traiter leur demande le lundi toute la journée ainsi qu'un mercredi après-midi sur deux.

Pour votre information, nous accueillons régulièrement nos **partenaires sous forme de permanence, et sur rendez-vous.**



Une demi-journée par semaine : le lundi ou le jeudi



Tous les vendredis matins, pour les débutants mais également pour les personnes en demande de perfectionnement.



En fonction des calendriers des avis déclaratifs, également sur rendez-vous. (Les dates de permanences seront affichées en mairies déléguées)



Le PCB (Point Conseil Budget), la conseillère vous accueille pour répondre à toutes vos questions de budget, tous les vendredis toute la journée.

# FOCUS



2ème mardi du mois

## PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS

*Le Département du Calvados, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), porte un Programme d'Intérêt Général (PIG) permettant aux calvadosiens de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement gratuit pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement ou l'adapter à une perte d'autonomie.*

*Le département du calvados a missionné le groupement SOLIHA/CDHAT/BIOMASSE pour accompagner les bénéficiaires du dispositif à chaque étape de leur projet :*

- Identification des travaux à réaliser
- Conseil
- Recherche de financements
- Montage des dossiers de demande de financements

### POUR QUI EST CE PROGRAMME ?

- Les propriétaires occupants sous conditions de ressources
- Les propriétaires bailleurs à condition de conventionner sur les loyers avec l'ANAH
- Les locataires avec l'accord du propriétaire sont éligibles (uniquement pour les travaux d'adaptation)
- Pour les travaux d'adaptation les propriétaires ou locataires doivent avoir au minimum 60 ans et justifier une perte d'autonomie ou être titulaire d'un justificatif de handicap (sans condition d'âge).

Les propriétaires occupants et les locataires ayant l'accord de leur propriétaire sont éligibles s'ils ne dépassent pas au maximum un revenu fiscal de référence intermédiaire.

| Niveaux de revenu éligibles aux aides de l'ANAH (sérénité) |                                   |                              |                                    |
|--|-----------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| Niveaux de revenu éligibles aux aides du Département       |                                   |                              |                                    |
| Revenu fiscal de référence                                 |                                   |                              |                                    |
| Nbre de personnes de votre foyer fiscal                    | Ménages aux revenus très modestes | Ménages aux revenus modestes | Ménages aux revenus intermédiaires |
| 1  | Jusqu'à 15 262 €                  | Jusqu'à 19 565 €             | Jusqu'à 29 148 €                   |
| 2  | Jusqu'à 22 320 €                  | Jusqu'à 28 614 €             | Jusqu'à 42 848 €                   |
| 3  | Jusqu'à 26 844 €                  | Jusqu'à 34 411 €             | Jusqu'à 51 592 €                   |
| 4  | Jusqu'à 31 359 €                  | Jusqu'à 40 201 €             | Jusqu'à 60 336 €                   |
| 5  | Jusqu'à 35 894 €                  | Jusqu'à 46 015 €             | Jusqu'à 69 081 €                   |
| Par personne supplémentaire                                | + 4 526 €                         | + 5 797 €                    | + 8 744 €                          |

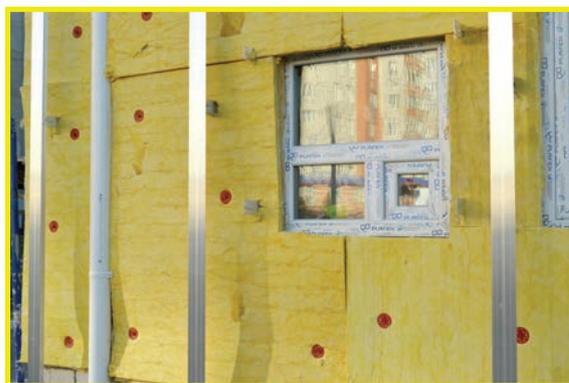
## POUR QUELS TRAVAUX ?

**Travaux permettant une amélioration de l'efficacité énergétique de 35% au minimum (40% pour les ménages à revenu intermédiaire) :**

- Isolation des combles, des murs
- Ventilation
- Menuiseries extérieures
- Installation de pompe à chaleur, chaudière bois...

### **Travaux pour l'adaptation d'un logement**

- Installation de douches à l'italienne
- Les aménagements intérieurs (cloisons, sol antidérapant, portes, mains courantes, barres d'appui, installation ou adaptation de système de commande...)
- L'installation, adaptation ou mise aux normes d'un ascenseur, monte escalier, ...



## QUELS FINANCEMENTS DU DÉPARTEMENT ?

### **Travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du logement :**

- 13% du montant des travaux éligibles, plafonnés à 30 000 € HT auprès des ménages ayant des revenus très modestes à modestes (tels que définis par l'ANAH)

- 10% du montant des travaux éligibles, plafonnés à 30 000 € HT auprès des ménages ayant des revenus intermédiaires (tels que définis par l'ANAH)

Bonus de 1 500 € pour les travaux intégrant la suppression d'une chaudière fioul ou gaz par une pompe à chaleur, une chaudière bois ou un poêle à bois.

### **Travaux d'adaptation du logement :**

- 16% du montant des travaux éligibles, plafonnés à 20 000 € auprès des ménages ayant des revenus très modestes à modestes

- 10% du montant des travaux éligibles, plafonnés à 20 000 € auprès des ménages ayant des revenus intermédiaires (tels que définis par l'ANAH)

A ces financements du Département s'ajoutent, pour les ménages à revenus très modestes ou modestes, les aides de l'ANAH (50% des plafonds indiqués ci-dessus pour les ménages à revenus très modestes et 35% pour les ménages à revenus modestes).

D'autres aides sont mobilisables et, dans certains cas, le niveau de financement peut dépasser les 80%.



## SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- **Le logement se situe dans le Calvados**
- **Le logement doit être privé et construit depuis plus de 15 ans**
- **Les propriétaires occupants s'engagent à occuper le logement pendant au moins 3 ans**
- **Les propriétaires bailleurs s'engagent, pendant 6 ans minimum, sur les conditions de loyer**
- **Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment agréés (RGE)**
- **Les factures ne peuvent être antérieures au dépôt de la demande sur le téléservice**

### A QUI S'ADRESSER ?

La première étape est d'appeler le 09 82 81 63 80  
Il s'agit d'un n° local qui vous met en contact direct avec un conseiller dans le Calvados et permet la prise de rendez-vous de proximité.

**PERMANENCE FRANCE RENOV À SOULEUVRE EN BOCAGE**  
**2<sup>ÈME</sup> MARDI DU MOIS**

## GENDARMERIE DE ST MARTIN DES BESACES

Le 13 décembre, le major Philippe Levard, commandant du peloton motorisé de Souleuvre en Bocage a accepté de nous recevoir au sujet de la réhabilitation de la gendarmerie.

*"Grâce à ces travaux d'isolation et de rénovation thermique, la commune s'inscrit dans les normes imposées par l'Etat. C'est une bonne image pour la caserne et la commune. Celle-ci répond ainsi aux attentes du moment de l'Etat. Ça a du sens. C'est un bon exemple pour l'écologie.*

*Le confort apporté permet de travailler dans de meilleures conditions.*

*L'humidité dans les logements n'est plus qu'un mauvais souvenir.*

*Ces travaux ont permis un rapprochement entre la gendarmerie, la mairie déléguée et le service technique de Souleuvre en Bocage. Nous remercions*



Hier



Aujourd'hui



*la disponibilité et l'écoute dont a fait preuve M. Romain BOURGET, responsable technique de la commune."*

Le peloton motorisé, c'est une équipe de 18 gendarmes qui s'occupe de la sécurité sur l'A84 ainsi que d'un périmètre proche de cet axe. Ayant à faire face chaque année à environ 500 interventions de toute nature, l'unité œuvre dans la thématique de la sécurité des mobilités qui, englobant tous les modes de transport, vise de manière générale la lutte contre le terrorisme, la répression de la délinquance itinérante, le contrôle de l'immigration irrégulière, la lutte contre le trafic de stupéfiants et la lutte contre l'insécurité routière.



ECOLE DU COURBENÇON

*"C'est avec une grande joie que nous avons accueilli 138 élèves à l'école le 1er septembre 2022.*

*L'agrandissement et la rénovation de certaines parties existantes sont une réelle amélioration des conditions de travail pour les élèves et l'ensemble du personnel de l'école. En effet, les deux classes qui ont pu réintégrer le bâtiment principal, apprécient le niveau sonore, l'accès à la technologie et l'accès aux sanitaires de l'intérieur du bâtiment.*

*La réfection en cours des luminaires est très appréciée également.*

*Les espaces de rangement font aussi partie des atouts apportés par les modifications.*

*Sans oublier bien sûr, la partie pratique et sécurité avec l'ouverture de porte à distance grâce à son interphone et le rehaussement des clôtures dans la cour.*

*L'ouverture s'est tout de même effectuée sous pression puisque les derniers corps de métiers quittaient les locaux la veille de la rentrée des classes.*

*Nous remercions la commune qui a investi pour le bien-être de ses élèves, des personnels et usagers et qui a toujours pris en compte dans l'organisation des travaux un planning perturbant le moins possible le fonctionnement des classes durant l'année passée. Ce fut d'ailleurs très enrichissant pour les élèves de voir la réalisation de ces travaux. Ces transformations ont été l'occasion de nommer officiellement notre école "L'école du Courbençon".*

Sylvie ROUXEL,  
directrice de l'école

## AGRANDISSEMENT EXTENSION DE LA MAIRIE DE SOULEUVRE EN BOCAGE



Les travaux ont débuté en novembre pour une période de 8 mois. L'extension consiste en la création de 3 bureaux et de sanitaires sur la rue du haras.

L'accès public à la mairie restera identique.

Cette extension permettra d'agrandir l'espace dédié à la Maison France Services. Un bureau sera notamment disponible pour recevoir, dans de meilleures conditions, nos différents partenaires qui viennent tenir des permanences (voir page 10).

22 entreprises avaient répondu à l'appel d'offre. Les travaux ont été confiés aux entreprises suivantes :

Gros-Œuvre : CORBIN

Charpente : CHANU HD

Etanchéité : EDB

Menuiseries extérieures : LE COGUIC

Plâtrerie sèche / Menuiserie int. : RL Aménagement

Carrelage Faïence : SARL CMC

Sol Souple : PIERRE SA

Peinture : GUERIN Peintures

Electricité : LAFOSSE Electricité

Plomberie : LAFOSSE Génie Climatique

*Le coût total des travaux s'élève à 185 093,40 € HT (hors frais d'études).*

*Le Conseil départemental du Calvados contribue au financement de ces travaux grâce à une subvention de 161 881 €.*

## CONSTRUCTION CANTINE DE LA FONTAINE AU BEY



Un nouvel espace de restauration est en cours de construction à l'école de la Fontaine au Bey (la Graverie). La livraison est prévue d'ici la fin 2023.

36 entreprises avaient répondu à l'appel d'offre. Les travaux ont été confiés aux entreprises suivantes :

VRD : LTP LOISEL

Gros-Œuvre : CORBIN

Charpente / Etanchéité / Couv. : BESSIN / CHANU

Plâtrerie / Menuiserie int. / Plafonds suspendus : SOPROBAT

Electricité Courant fort / Courant faible : BLIN LEMONNIER

Plomberie CVC : LAFOSSE Génie Climatique

Chape / Carrelage / Faïence : SCHMITT

Revêtement Sols souples : Netto Decor Habitat

Peinture / Nettoyage : PIERRE SA

Equipement de cuisine : TECNOREST



# ADRESSAGE

Si quelques communes historiques avaient franchi le pas de la dénomination des voies et de la numérotation des maisons, il n'en reste pas moins que beaucoup restait à faire sur le territoire.

Seulement 54% du territoire possédait une adresse normalisée c'est-à-dire une adresse avec un numéro qui permettait aux services de secours, aux livreurs ou encore aux facteurs de vous retrouver facilement.

Face au déploiement de la fibre optique et des difficultés rencontrées par les habitants pour le raccordement de leur maison, il était devenu primordial d'engager une vraie réflexion sur le sujet. En effet, de nombreux fournisseurs d'accès à la fibre refusaient de raccorder faute d'identification du bien par une adresse référencée sur Base Adresse Nationale ; cette base qui sert notamment de point de liaison vers tous les fournisseurs de GPS.

Engagée depuis avril 2021, la mission a été confiée à Mme Mylène LAVALLEY, agent administratif du service technique et Mme Sophie OBLIN, agent administratif en mairie déléguée.

C'est alors qu'a commencé un travail titanesque en collaboration avec les élus, sur le terrain, qui ont dû, dans un premier temps, nommer l'ensemble des voies afin de supprimer les doublons qui existaient (par ex : rue de la mairie).

## ADRESSAGE

**L'adressage en quelques chiffres :**  
726 voies vont désormais être nommées  
Besoin estimé en panneaux de rues : 1 033  
Nombre de bâtiments à numérotter : 4 970  
Coût estimatif de l'opération : entre 120 000 € et 160 000 €  
Subvention : le conseil départemental pour une demande d'aide à hauteur de 50 %.

### le choix du design

Les élus ont eu à choisir parmi plusieurs critères pour définir la composition du panneau :

- ☞ le matériau : acier ou alu.
- ☞ le type de marquage : email ou alu, sérigraphie ou impression
- ☞ la couleur
- ☞ la police de lettrage
- ☞ le listel
- ☞ le logo

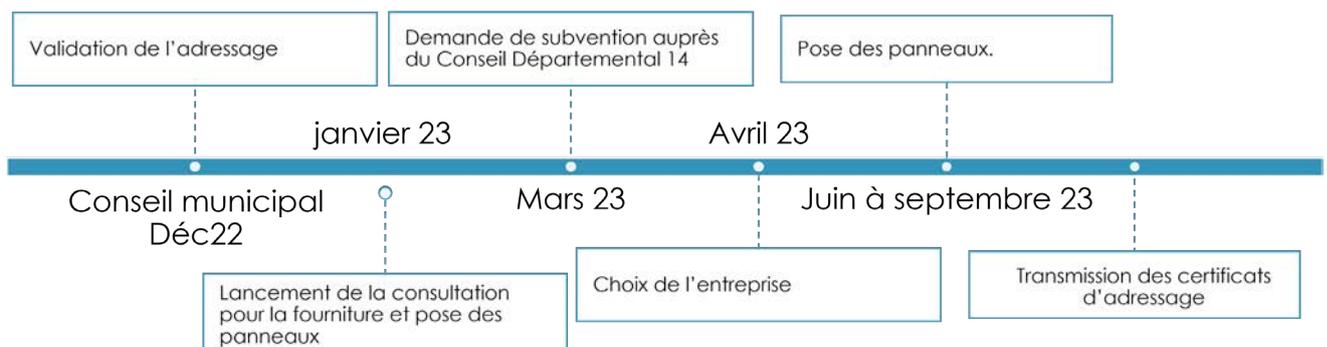


### La pose

Concernant les panneaux de rues, l'entreprise qui sera retenue pour la fabrication sera aussi en charge de la pose. Pour les numéros des bâtiments, ils seront remis aux habitants qui se chargeront de les fixer.

*Tout ce travail vous permettra d'avoir une adresse unique pour votre habitation afin d'améliorer au mieux votre sécurité et votre vie quotidienne.*

### Planning prévisionnel



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Organisée à la Ferrière-Harang, la cérémonie a une nouvelle fois su montrer l'attachement des souleuvrais et des souleuvraises à célébrer la mémoire des soldats morts pour la France.

Des enfants de l'école des sources de Campeaux sont venus entonner la Marseillaise avec leurs aînés, accompagnés en musique par les Ateliers Musicaux de la Souleuvre.

*"À l'été 1914, l'Europe découvrait une nouvelle fois l'horreur d'une guerre. 1870 était encore dans les esprits. Les guerres coloniales également, avec leur lot de massacres.*

*En 1914, l'horreur était industrielle.*

*« Français, Anglais, Allemands, Italiens, Russes : à ces milliers d'hommes de s'unir. Que le battement unanime de leurs cœurs écarte l'horrible cauchemar ».*

*Ce sont les mots du dernier discours prononcé par Jean Jaurès, une grandiose ode pacifiste pour la paix prononcée à Lyon en juillet 1914.*

*Cinq jours plus tard, Jaurès mourrait, assassiné au café du Croissant, à Paris.*

*Trois jours plus tard, la guerre était déclarée. Avec lui, mourra l'idée de paix.*

*Après lui, mourront des millions de victimes." (extrait du discours du 11 novembre)*

Des mots qui sonnent encore plus d'un siècle après.



M. Emile Malherbe a été décoré d'une médaille au titre de reconnaissance de la nation.



## COMMUNE POUR LA PAIX



2024 marquera les 80 ans de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale.

En mai dernier, lors d'un voyage en Autriche, le maire de la commune, M. Alain DECLOMESNIL, a annoncé officiellement que la commune de Souleuvre en Bocage ferait le nécessaire pour être labellisée "commune pour la paix".

"Ce fut avec une grande émotion que je me suis exprimé à Sankt Ulrich bei steyr, commune autrichienne exemplaire qui milite pour la paix depuis 40 ans.

2024 sera aussi l'année de célébration officielle qui consacrera donc Souleuvre en Bocage "commune pour la paix".

22 mai 2022  
Association de jumelage  
Souleuvre-en-Bocage  
"Comme l'Amitié,  
la Paix  
n'a pas de frontière"



## CLÉMENCE PANIER : SORTIR DE L'ISOLEMENT

Bonjour, Je m'appelle Clémence Panier, j'ai 20 ans et je suis actuellement en service civique depuis début septembre 2022. Je suis engagée par le CCAS de Souleuvre en bocage, accompagnée de ma tutrice Annick Allain. Ma mission est de lutter contre l'isolement des personnes âgées en milieu rural. Elle consiste à aller au domicile des personnes seules, qui sont inscrites et donc de pouvoir discuter, jouer, faire des balades... Mais aussi on organise des ateliers jeux pour que les personnes visitées puissent faire connaissance entre elles et donc créer des liens pour ensuite se revoir à l'extérieur. Il y a des échanges de livres avec la bibliothèque du Bény-Bocage, des tablettes Ardoiz pour s'initier au numérique et il y a des lecteurs de livres audios qui sont prêtés par le CCAS pour les personnes malvoyantes. Les visites durent entre 1h et 1h30 tous les 15 jours voire toutes les semaines pour ceux qui en ont le plus besoin. J'assiste à des réunions extérieures proposées au CCAS qui m'ouvrent vers d'autres orientations pour mon avenir après le service civique.

## LES ACTIVITES DU CCAS

Animés par Alain SIMONI, ces ateliers ont repris tous les lundis (pour 10 séances) depuis le 09 janvier 2023. Places limitées à 10/12 personnes.  
Inscription auprès du CCAS au 02 31 68 63 18.



ATELIERS NUMERIQUES

Le CCAS souhaite representer des ateliers numériques pour le 1er semestre 2023. L'activité ne pourra être mise en place que si un groupe de 10 personnes est constitué. En dessous de ce nombre de participants, l'activité ne sera pas proposée. En effet, Même si une participation financière de 50 € est demandée, le reste à charge pour le CCAS reste élevé.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire au 02 31 68 63 18.

SOPHROLOGIE



Les ateliers Sophrologie / yoga du rire avec Maria Ilena Gomez reprendront en mars 2023. Les nouvelles personnes désireuses d'y participer peuvent s'inscrire dès maintenant. Les ateliers ont lieu tous les mardis matin à la bibliothèque de Le Bény Bocage.



Le réseau de solidarité transport est toujours actif sur Souleuvre en Bocage. Le service est de plus en plus connu par les habitants. Pour rappel, toutes les personnes sans moyen de locomotion et non imposable sur le revenu peuvent utiliser le service.

Le principe : des chauffeurs bénévoles peuvent vous accompagner dans vos déplacements occasionnels (visites médicales, démarches administratives...). Une participation aux frais kilométriques est demandée. Afin de satisfaire la demande de plus en plus croissante, le CCAS en partenariat avec Familles Rurales (porteur du projet), cherche de nouveaux chauffeurs bénévoles. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de Familles Rurales au 07 68 65 74 60.

Une réflexion est en cours pour vous proposer de nouvelles activités comme des ateliers nutrition par exemple ou toute autre activité en lien avec le bien-être. Exprimez-vous ! Le CCAS fait appel à chacun de vous pour lui donner des idées d'activités pour les séniors.



Le Relais Petite Enfance Pyramide est un service gratuit mis à disposition de tous les assistants maternels de Soulevre en Bocage ainsi qu'à leur parent employeur et futur parent employeur.



**Le Relais propose différents temps pour répondre à vos besoins :**

- Des matinées d'éveil : réparties sur 4 communes de Soulevre en Bocage (Le Tourneur, Campeaux, Le Bény Bocage et Etouvy). Les matinées d'éveil sont ouvertes sur 2h, de 9h30 à 11h30 avec arrivée et départ libre. Vous pouvez y participer sur inscriptions afin d'en préserver la qualité d'accueil et des échanges.
- Des temps de permanence :
  - » Le mardi de 13h30 à 18h
  - » Le mercredi de 9h à 12h30
  - » Le jeudi de 13h30 à 17h
 N'hésitez pas à joindre l'animatrice du Relais afin de convenir d'un rendez-vous ensemble selon vos disponibilités.
- Des soirées thématiques "petites enfances et parentalités".

**Les animations 2023 pour les enfants :**

- ☞ De l'éveil musical,
- ☞ Sortie à la Chèvrerie de la Saffrie,
- ☞ De l'éveil aux arts du Cirque,
- ☞ Des ateliers cuisines
- ☞ Et beaucoup d'autres !

**Du côté des adultes :** parents et assistants maternels, des réunions en soirée autour :

- ☞ D'une réalisation « couture » pour enfant,
- ☞ D'une vente de livres pour bébé et enfant afin de compléter votre bibliothèque,
- ☞ Du développement moteur des bébés avec l'intervention d'une ergothérapeute pour savoir comment accompagner au mieux le bébé.

**Les projets :**

- Une première vidéo avec les assistants maternels de Soulevre en Bocage est en cours de réalisation. Son objectif : valoriser leur métier, le faire connaître et reconnaître ! Et pourquoi pas, vous donnez envie de devenir assistant maternel !
- Un CD de comptines a été créé et chanté par un groupe d'assistantes maternelles. Un beau projet qui permet de créer/renforcer les liens entre elles mais aussi faire la liaison entre leur domicile et celui des parents pour le plus grand bonheur des enfants.

Vos prochaines rencontres Baby'Hour :  
Le 28 février à 18h30  
Le 20 juin à 18h30  
Le 17 octobre à 18h30

**LE BABY' HOUR**

LE rendez-vous pour tous les futurs parents

Préparez l'arrivée de bébé en toute sérénité !

LE RELAIS PETITE ENFANCE ET LE POINT INFO 14 FRANCE SERVICES

vous proposent un moment

« D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES DANS LE CADRE DE VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES »

L'animatrice partira quelques mois en congé maternité et sera remplacée pendant toute cette période. Le Relais continuera de fonctionner comme habituellement !  
Les coordonnées du Relais : 02.31.59.77.18 ou le 06.07.65.22.40  
rpe@soulevreenbocage.fr



## CHALLENGE "CUBE ECOLES"

Soucieuse de s'inscrire dans un cercle vertueux en terme de maîtrise des consommations énergétiques de nos bâtiments publics, la commune a souhaité s'inscrire dans le challenge Cube.Ecoles proposé par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies et animé par le CEREMA.

Ce concours permet ainsi aux collectivités et aux établissements scolaires de bénéficier durant cinq ans d'outils et d'instruments de mesure, de prestations de formation, d'animation et de réunions collectives pour mettre en place ou renforcer des actions pédagogiques et de sensibilisation autour de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Le challenge crée ainsi un cadre de coopération entre la collectivité, les établissements et les différentes parties prenantes : agents des services techniques, enseignants, élèves, parents et citoyens ; démarche participative qui nous est apparue particulièrement intéressante.

Plusieurs sessions de formation sont organisées en associant les personnels communaux intervenant sur les bâtiments, les personnels présents au sein des écoles au contact des enfants sur les temps périscolaires ainsi qu'au minimum le directeur et un enseignant par établissement scolaire afin de dresser un diagnostic concret des modalités et habitudes de fonctionnement de chaque bâtiment et de leurs utilisateurs pour ensuite identifier des mesures pratiques qui pourraient être mises en oeuvre pour éveiller, sensibiliser les enfants à ces enjeux et aux bonnes pratiques mais également optimiser les conditions de fonctionnement des locaux.

## SPECTACLE DE NOËL



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la commune a souhaité offrir un même et unique spectacle à tous ses élèves de maternelle en guise de cadeau de Noël. Titi, clown jongleur et voyageur, a ravi petits et grands avec ses valises sauvages qui l'accompagnent dans ses balades de la muraille de Chine aux totems indiens en passant par les pyramides d'Egypte !

La commune remercie les agents qui ont permis l'organisation du « Voyage de Titi » le 13 décembre à La Graverie pour les élèves de l'école Arc-en-Ciel et de La Fontaine au Bey et le 16 décembre à St Martin des Besaces pour ceux de l'école du Courbençon, l'école des Sources et de l'école Le Petit Prince.

Les élèves de primaire, quant à eux, bénéficient d'une somme 8€ par élève que chaque équipe éducative utilise selon les envies et besoins d'équipements et matériels pédagogiques ou cadeaux individuels. »



## CONCOURS DE PLAIDOIRIES VENDREDI 17 JUIN

À l'image du concours des plaidoiries organisé par le Mémorial de Caen, 25 collégiens de 3<sup>ème</sup> ont participé au **PREMIER CONCOURS DE PLAIDOIRIE ET D'ÉLOQUENCE** organisé par le collège du Val-de-Soulevre. Le projet a été lancé par deux professeurs de français, Mesdames Anne Duclos et Laure Quinette, en 2020 en partenariat avec Amnesty International de Vire Normandie. Elle ont accompagné les élèves sur l'écriture de leur plaidoirie et l'oralité. Parmi les sujets ont été défendus : les ouvriers au Qatar qui oeuvrent pour la Coupe du monde de football 2022, l'eugénisme aux Etats-Unis dans les années 60, la liberté de la presse en Russie ou encore les sportifs de haut niveau sur des problématiques, tels que le racisme, l'homophobie...

Chaque classe a désigné ses représentants. Au total, nous avons eu douze binômes et une élève seule face au jury composé de huit membres. Les élèves ont présenté des prestations de très bonne qualité. Ce projet a tiré les élèves vers le haut. Les enseignantes sont fières de leurs élèves. »

Le jury était composé de M. Régis DELIQUAIRE, conseiller départemental, M. Alain DECLOMESNIL, maire de Soulevre-en-

Bocage, Mmes Claudine HUET et Isabelle INNOCENTI, membres d'Amnesty, Mme Armelle FELLAHI, directrice académique des services de l'Education nationale du Calvados, Mme Emilie ARTOIS, professeur d'EPS et M. Alexandre COMPÈRE, professeur documentaliste et enfin Mme Bénédicte GIMER, principale du collège. Après des discussions pour départager les candidats, **le jury a finalement a décerné le Prix des droits de l'homme à Richard MANECH et Jonathan SCRASE, le Prix de l'éloquence à Émeline MARTIN et Océane TROTOUX, le Prix coup de cœur à Julie BÉHAL et Mailine GUILLOT et le Grand prix du jury à Cannelle GIRAULT et Camille LETISSIER.**

La remise des prix a aussi été l'occasion d'offrir des cadeaux à tous : le livre de Stéphane Hessel intitulé "Indignez-vous", des places de cinéma, d'accrobranche à La Soulevre...



Bénédicte Gimer  
Principale du collège



## REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET VENDREDI 14 OCTOBRE

En présence de M. Régis DELIQUAIRE, cette **CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE DE REMISE DES DIPLÔMES** a été l'occasion de recevoir le Diplôme National du Brevet pour les uns ou le certificat de Formation générale pour les autres. Cette édition 2022 est particulière car ces 4 dernières années au collège ont été marquées par deux périodes de confinement pendant lesquelles les élèves se sont retrouvés seuls, face à leur écran d'ordinateur, faisant preuve de persévérance pour suivre les cours à distance, avec l'aide de leurs familles qui ont été fortement sollicitées pour qu'ils puissent s'organiser et suivre leurs apprentissages.

68 élèves se sont présentés aux épreuves. Félicitations pour ces 88.3% de réussite au DNB dont 20.6% ont obtenu la Mention TB, 25% la mention Bien et 30.9% la mention Assez Bien et 91% de réussite au CFG.

Mme Bénédicte GIMER a conclu cette cérémonie en souhaitant à tous les élèves beaucoup de succès et de bonheur dans leur futur professionnel mais aussi dans leur vie d'homme et de femme tout simplement.

## OPÉRATION GILET DE SÉCURITÉ MARDI 15 NOVEMBRE

Comme elle l'avait fait il y a trois ans pour les écoliers des cinq sites scolaires, la commune de Soulevre-en-Bocage a offert des **GILETS DE SÉCURITÉ À L'ENSEMBLE DES COLLÉGIENS** prenant le bus scolaire. Coût de l'investissement : 3 360 €.

La cérémonie a eu lieu en présence de Mrs Alain DECLOMESNIL, Régis DELIQUAIRE, en tant que vice-président de la commission communication, Guillaume POULIQUEN, gérant des transports Boutin et représentant des sociétés Mayen'Voyages et Normandie Tourisme et de Mmes Sandrine LEPETIT, vice-présidente de la commission scolaire, Laetitia OGER, CPE du collège et Bénédicte GIMER.

320 élèves sur les 374 inscrits prennent le bus.

Les collégiens sont vivement invités à le porter et leurs parents à leur demander de le faire.

L'objectif est de rendre ces enfants visibles face aux automobilistes lorsqu'ils attendent le bus ou en descendent le soir.

Chaque jour, environ 600 enfants, de la maternelle à la troisième, prennent le bus à Soulevre-en-Bocage. 200 arrêts jalonnent les circuits.



# FOIRE D'ETOUVY 2022

Une belle édition pour 2022 avec une météo clémente et majoritairement ensoleillée pendant tout le week-end. Les visiteurs ont été nombreux pour venir rendre visite aux 150 exposants tous domaines confondus.

Côté animaux, les visiteurs ont pu retrouver quelques volailles, une douzaine de chevaux et des chiens.

Le matériel agricole a fait son grand retour avec 3 nouveaux exposants.

11 gardiens de parkings ont été mobilisés pour gérer le placement de quelques 2 600 véhicules.

2 personnes aux toilettes ont assuré la propreté des lieux.

3 agents SSIAP, 4 agents de sécurité, des gardiens de nuits, et 6 agents au poste de secours étaient sur place pour le bon déroulement des opérations.

Des agents techniques et administratifs de la commune et les élus de la commission Foire ont fait au mieux pour vous faire profiter d'un bel évènement.



Les bénévoles du vendredi : Yves CHAMPION, Francis HERBERT, Jean-Claude LE CANU, Pierre DUBOIS, Patrick ARMAND, Jean-Paul LEROY, Maxime DUBOST, Jérémy NICOLAS.



ÉVÈNEMENTS



Les bénévoles du comité des fêtes d'Étouvy au service dès le matin à 7h.



# SOUS LE CHAPITEAU



Le comité de jumelage Autrichien a organisé un concours de dessins et de poèmes auquel les écoles du Tourneur, de Campeaux et du Béný Bocage ont participé. Un jury a départagé les lauréats qui ont reçu leurs cadeaux en décembre.



La commune a offert un maquillage aux enfants avec Lydyh et fée mère



Les élus du bocage ont eu l'honneur de recevoir les représentants de l'Autriche et de la Pologne

De gauche à droite: Régis DELIQUAIRE, conseiller départemental, Freddy SERTIN, député, Patrick CHARLEMAGNE, président du comité de jumelage autrichien, Didier DUCHEMIN, maire délégué du Tourneur, Marie-Line LEVALLOIS, présidente du comité de jumelage polonais : Jacek NOWAK, maire de Krzywin, Alain DECLOMESNIL, maire de Soulevre en Bocage, Annemarie WOLFSJÄGER, maire de Sankt Ulrich Bei Steyr, Corinne FERET, sénatrice, Sonja JAMBIN, conseillère municipale, Catherine GOURNEY-LECONTE, conseillère régionale.

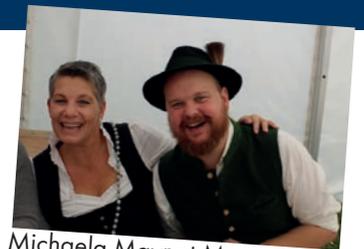


L'animation sous le chapiteau de Soulevre en Bocage était consacrée aux comités de jumelage de la commune.

Autriche, Pologne et Angleterre, les membres des comités ont présenté leurs communes jumelées aux visiteurs, fait déguster les produits de leurs pays associés, organisés des jeux.



La chorale du comité de jumelage polonais



Michaela Mayr et Maximilian Gill représentants autrichiens



André LEBIS, l'heureux gagnant au jeu de la pesée de la citrouille



Christian MALON a profité de la cérémonie pour remettre officiellement 5 photos de sa collection privée.

### Jean Taranne et le manoir du rocher

**Jean TARANNE, seigneur d'Etouvy, changeur à Paris, par Roland de Cadehol, écrivain, natif de Carville**

Jeune homme pauvre, porteur d'un mince bagage, de gros sabots à collet garnis de clous, Jean Taranne, rêvant de faire fortune se rendait dans cette intention à Paris.

**La chance du jeune Taranne :**

Dès son arrivée dans la capitale, il fût émerveillé par les somptueux objets exposés dans les boutiques. Grisé par tant de fortunes, il pénètre au hasard dans l'une des plus renommées. Travailleur, adroit, honnête, peu exigeant, l'apprenti devint bientôt successivement ouvrier, artisan et artiste.

Plus tard, le petit « Ituvien » épousera la fille de la maison.

A la mort de son beau-père, il héritera de ses biens.

Jean Taranne, enfin riche, remontera à ses origines et acheta le fief d'Etouvy. Les débuts de Jean Taranne à Paris remonte au temps de Charles V (1418).

Pour Paris et les Parisiens, il est « orfèvre ». C'est un changeur recherché des hautes classes de la société. Sa transformation en seigneur d'Etouvy en a fait un homme célèbre et riche. « **Paris reflète Etouvy, Etouvy reflète Paris** », en la personne de Jean Taranne.

En relation avec les gros manieurs d'argent de l'époque, il voit sa fortune s'accroître. Les grands personnages de l'Etat, le souverain

lui-même traite avec lui, et lui emprunte des fonds.

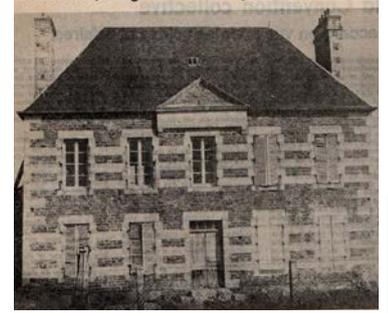
Jean Taranne possédera, hôtels et propriétés à Paris, dans sa banlieue. Il aura de nombreux enfants, tous bien nantis.

**Revers de la fortune :**

L'histoire allait décider des revers de fortune de la famille Taranne. Les rivalités entre bourguignons et armagnacs allaient précipiter dans la mort Jean Taranne, et l'un de ses fils. L'épouse du changeur avait réussi à se cacher à Orléans, et ce sera des Taranne, l'oubli complet.

Ils se sont effacés de la mémoire des gens tout comme ont disparu les vestiges « d'Ituvium ». De tant d'années d'histoire, de tant d'hommes, de tant d'évènements dont le souvenir s'estompe, il ne reste aujourd'hui qu'une foire : la célèbre foire d'Etouvy, qui se déroule chaque année fin octobre.

(Le Village Le Rocher se trouve sur la route de Saint-Sever à Etouvy)



## Le Tourneur La Légende De Saint-Quentin

Le hameau de Feuillet, est l'un des lieux les plus fréquentés du Bocage, les pèlerins viennent parfois de loin, invoquer St. Quentin pour guérir de la coqueluche et des maladies de quinte.



Au Tourneur, pour s'assurer de son secours, contre ces maux, le malade note sa requête sur un registre, dit une prière et touche la statue. Si l'intéressé ne peut se déplacer, une personne de son entourage le fait à sa place et dépose un vêtement ou un linge lui appartenant après avoir touché Saint Quentin.

La tradition rapporte que la statue en bois du saint, représentée en tenue d'évêque, fut trouvée, dans un buisson de houx bordant le chemin dit de la cavée. Les habitants de la commune tinrent à avoir

la statue dans leur église. Pour ce faire, ils la chargèrent sur un char attelé à des chevaux blancs, mais quand l'attelage parvint aux rives du Courbençon, il s'arrêta net. On eut beau fouetter les chevaux, pousser aux roues, ce fut peine perdue. On détela les chevaux qui furent remplacés par des bœufs blancs, puis par des génisses. Rien n'y fit. Le saint fut reconduit à Feuillet.

Le premier oratoire édifié fut très rustique, il se trouvait adossé vers l'ouest au mur d'une modeste bergerie. Saint Quentin, reposant dans une petite niche, resta très longtemps dans ce réduit fait de 2 pans de mur, surmonté d'une couverture en chaume. Situé sur le passage d'un chemin, sa rusticité était telle, qu'il n'y avait ni porte, ni fenêtres et la statue subissait les outrages du temps. Pour le défendre des animaux domestiques en liberté, on l'avait protégé par une claie en bois à bâtons parallélépipédiques.

offrandes des pèlerins, des malfaiteurs abattirent une partie du mur.

En 1936, au vu de la vétusté de l'oratoire et de la générosité des paroissiens, avec l'autorisation du prêtre de la paroisse, l'abbé Gustave Decussy, il fut décidé de donner un asile digne de la popularité de St. Quentin. Sur un terrain privé, une élégante petite chapelle en dur fut construite par des artisans de la commune avec l'aide des habitants du hameau. Le dimanche 16 août 1936, après les vêpres célébrées à 16h30, en présence du maire, Jules Barbot, la statue de St. Quentin était transportée lors d'une procession grandiose de l'église du Tourneur, à sa nouvelle demeure, en passant par le chemin de la Couture. La chapelle fut bénie par M. le doyen de Bény-Bocage et le sermon lut par M. l'abbé Porquet.



L'abbé Bernard Marie, arrivé dans la paroisse en 1970, tout comme l'abbé Langlois, son prédécesseur, au vu de la fréquentation et de l'engouement des fidèles pour ce lieu, relancèrent le pèlerinage. Sur une proposition de M. André Duchemin, responsable du conseil paroissial, étudiée par le conseil municipal sous l'égide de M. Alcide Duhamel, la commune accepta d'édifier un nouveau lieu de culte et achetèrent pour le franc symbolique, en 1971, la parcelle appartenant à M. et Mme Gustave Carel. L'abbé Marie se mit à l'ouvrage pour concevoir les plans de la future chapelle, dans ce magnifique cadre naturel. Tous les matériaux furent offerts par les paroissiens. La pose de la première pierre commémorative et de la bénédiction des murs en construction se déroula le dimanche 4 juillet 1971.

# Le Reculey et ses 3 Clochers



En 1640, la seigneurie du Reculey appartient à Samsom ANFRYE de CHAULIEU. L'un de ses fils Julien héritier du Reculey vend ses terres et ses seigneuries à Jean Baptiste POREE le seigneur de Valhebert.

L'origine du nom de la commune vient « d'un endroit reculé ». Le Reculey a la particularité d'avoir 3

clochers :

- L'un sur l'église paroissiale, l'église Saint Ouen.
- Les 2 autres ornant la Chapelle Notre Dame du Bocage.

## L'église Saint Ouen

L'église ne comporte qu'un seul bras de transept de dimension modeste. Sur le clocher, situé à l'Ouest, est inscrite la date de construction (1776).

L'intérieur et l'extérieur de l'église ont été fortement rénovés au début des années 2000.

Dans la chapelle Nord, un autel de bois provenant de la chapelle primitive de Notre Dame du Bocage, alors Notre Dame de Bons Secours, est daté de 1828.

L'église porte le nom de Saint Ouen (Sanctus Audoenus Rotomagensis), Saint Ouen est né en 609 à SANCY, il meurt le 24 août 686 après avoir été Evêque de ROUEN.

L'église catholique romaine célèbre Saint Ouen le 24 août. Autrefois le 24 août, se tenait une foire au Reculey.

Dans l'église se trouve un superbe tableau datant de 1642, le tableau de La Vierge de la Merci.

La confrérie de la Merci est établie pour participer au rachat des chrétiens infidèles.

L'oeuvre représente la Trinité entourée de chérubins. La vierge de la Merci et probablement Saint Joseph sont peints au niveau intermédiaire, en intercesseurs.

Au-dessous, un ange tient deux chaînes attachées aux jambes de deux captifs agenouillés à ses pieds, encadrés d'hommes et de femmes en prière. La toile est signée du monogramme « C.H.B » à gauche, et de la date 1642 à droite.

Une particularité de l'église, la présence de cette pendule avec une citation du Docteur LECREPS ( le bâtisseur de la chapelle Notre Dame du Bocage).



## La Chapelle Notre Dame du Bocage

En 1828, un médecin virois le Docteur Jean-Baptiste LECREPS fonde un lieu de pèlerinage à l'emplacement de l'actuelle chapelle.

Après la mort du Docteur LECREPS en 1841 est édifiée l'actuelle chapelle qui est bénite en 1875. 19 ans après seront édifiés les 2 clochers par l'abbé VENGEON, curé du Reculey.

La chapelle sera consacrée en 1913 par l'évêque de Bayeux Mgr LEMONNIER.

A l'initiative de la commune, une association a oeuvré depuis le début des années 2000 pour restaurer la chapelle.

# Saint-Martin-Don Les moulins

Autrefois dans la petite commune de St Martin Don il y avait quatre moulins. Un moulin à blé, un moulin foulon, une tannerie et une scierie se trouvaient dans la commune. Le moulin à blé et le moulin foulon étaient sur la Vire et la tannerie et la scierie sur le ruisseau le bon; la scierie fut construite au 19ème siècle mais les autres, plus vieux, figurent sur la première carte de France vers 1755 nommée La Carte Cassini.

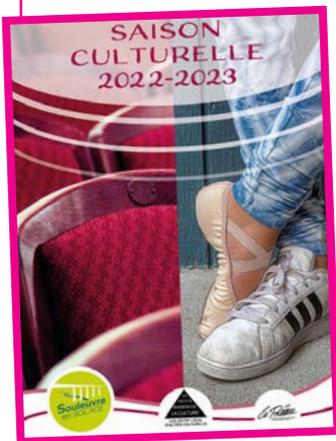
Le moulin à blé

Le moulin à blé qui s'appelait "Le moulin St Martin" ou plus récemment "Le moulin Vert" est probablement le plus vieux des moulins de St Martin Don et fut construit, on pense, vers le 11ème siècle. En 1690, les meuniers du moulin étaient Thomas Hubert et Jean son fils. Le moulin appartenait à M. Alexandre, Comte de Longuanay, seigneur de St Martin Don et d'autres lieux, qui vivait dans son château à Dampierre. En 1745, le territoire St Martin Don et son moulin furent vendus au profit de M. Charles Lioult pour sept mille francs !

En 1877, lors d'une enquête concernant un règlement d'eau, le service hydraulique a fait un plan du moulin. Les documents de l'enquête disent que " Le moulin d'existence très ancien est à trois tournants" c'est-à-dire avec trois roues.

Le propriétaire était Louis Geoffroy de Landelles et le meunier Léonard Eudeline. En ces temps là, la consommation moyenne de pain en France par habitant était d'environ 700 grammes par jour. St Martin Don comptait près de 520 habitants donc le moulin à du fournir assez de blé pour 364 Kilos de pain par jour. Le moulin avait bien besoin des trois roues !

La fin du 19ème siècle fut une catastrophe pour le moulin à eau, suite au remplacement des meules par des nouveaux broyeurs à cylindres actionnés par la vapeur puis l'électricité. Comme beaucoup d'entre eux, notre moulin à cesser de tourner vers 1916 et Albert Saucey, notre brave meunier du recensement de 1911, fut renommé "cultivateur" dans celui de 1921.



**CONTE**  
20 Janvier 2023

**Chantiers en Cour**  
**L'ENVOL DE LA FORÊT**

« L'envol de la Forêt » par Duo à Cordes et Voix, spectacle de contes et de chants.  
Dans ce spectacle, le terrain d'exploration du duo est la Forêt sauvage, celle des contes magiques ou shamaniques. En parcourant des chemins où les métamorphoses visitent l'expérience du vivant, contes et musiques nous proposent une expérience onirique puissante.

Salle des fêtes de Ste Marie Laumont



**CHANT**  
11 février 2023

**Les Amis de Montamy**  
**DÉBUTS**



copyright Sebastien Toulorge

« Début ou comment je suis devenu(e) musicien(ne), trio de musiciens et chanteurs.  
C'est un trio original et gai (Voix, trompette, contrebasse) qui revisite les morceaux de sa jeunesse, et pourquoi ils et elle sont devenus musicien(ne) s. De Sting à Gershwin, en passant par Pink Floyd, Barbara et Bob Marley... Pour tout public.

Salle des fêtes de Carville

**Les Ateliers Musicaux de la Soulevre**  
**BATUCADA**

**CONCERT / FANFARE AMATEUR**  
Printemps 2023

A un groupe d'habitants de Soulevre en Bocage est venue l'idée de monter un projet musical ouvert aux enfants et adultes.  
Ce projet est la création d'une Batucada (genre musical née à Rio fait de déambulations et de percussions).



Ce projet comprend des répétitions (1 par mois pendant 10 mois) et une représentation publique qui aura lieu lors du carnaval du Tourneur.  
Venez nous rejoindre !

Le Tourneur

**Le Morceau de Sucre**

**DE NOS PROPRES ELLES**

« De nos propres elles » pièce de théâtre écrite et mise en scène par Bénédicte Rossato L'action se situe dans les années 50. Il y a sur scène trois femmes qui représentent trois parties de la femme. C'est l'histoire de cette femme, parfaite au premier abord, détestable au plus haut point et pourtant si touchante dans ses multiples personnalités qu'elle a du mal à apprivoiser. Ce spectacle dénonce avec légèreté et humour la condition peu enviable des femmes des années 50. Tout y est à prendre au second degré pour finir avec l'envie de leur crier "Debout mesdames ! Il est temps de voler de vos propres ailes !"

Salle des fêtes du Béný Bocage

**THÉÂTRE**  
18 mars 2023

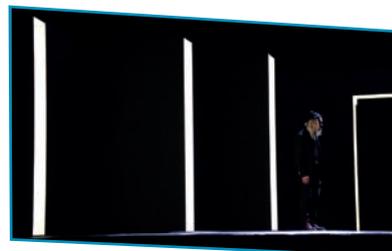


**Les Amis de Montamy et le PREAU**

**THÉÂTRE**  
27 avril 2023

**VIE ET MORT : RIEN DE RIEN**

Texte de Samuel Beckett mis en scène par Jean-Yves Ruf  
Le projet n'est pas de mélanger les textes ou de faire mine de n'en former qu'un, mais d'assumer chacun d'eux dans sa spécificité, les rendre simples et accessibles, ce qu'ils sont, sans oublier une dimension essentielle de Beckett : son humour. Il y a chez l'auteur un grand rire sous-jacent, le rire du clown philosophe, qui pousse son imagination jusqu'aux confins.  
Résidence du 17 au 27 avril.



Salle des fêtes du Tourneur

**Ateliers Charlotte Noyelle et la Cie des Ateliers d'Art**

25 et 26 mars 2023

**LE PRINTEMPS DES POÈTES**

Exposition autour de l'événement le Printemps des Poètes qui aura pour thématique « les Frontières ». Au cour de ce week end dédié à la poésie auront lieu des lectures publiques, des ateliers d'écriture...

3 juin 2023

**RENDEZ-VOUS AU JARDIN**

Pour fêter la journée nationale des « Rendez-vous aux Jardins », l'association propose Installation éphémère du Jardin des tokonoma (art japonais).

Ste Marie Laumont

**LA FETE DE LA MUSIQUE**



21 juin 2023  
Lieu à définir



# VENEZ JOUER À LA BIBLI'.

**50 jeux de société dont 18 nouveaux vous y attendent**

Passer un bon moment en famille ou entre amis, ou encore rencontrer de nouvelles personnes et partager un instant de vivre-ensemble, c'est possible à La Bibli' autour d'une sélection de 50 jeux de société adaptés à tous les publics. Que cela soit lors de temps forts dédiés ou lors d'un passage improvisé à La Bibli, il y a toujours une bonne occasion de se retrouver pour un moment ludique et convivial autour d'un jeu.

## INITIATIVE CULTURELLE PARCOURS DÉCOUVERTE PHOTOGRAPHIQUE

**Vous possédez sûrement ce trésor !**

Dans le cadre d'un projet culturel et touristique, les membres de la commission "communication" ont validé un projet de parcours photographique couvrant l'ensemble de la commune. Quelques communes déléguées ont déjà initié une 1ère phase comme à St Martin des Besaces. Ces 1ères expositions seront intégrées au projet voire complétées.

**C'EST POURQUOI NOUS FAISONS APPEL À VOUS.**

**Nous recherchons des photos anciennes, insolites ou atypiques de votre commune déléguée (un portrait, un site, un paysage...)**

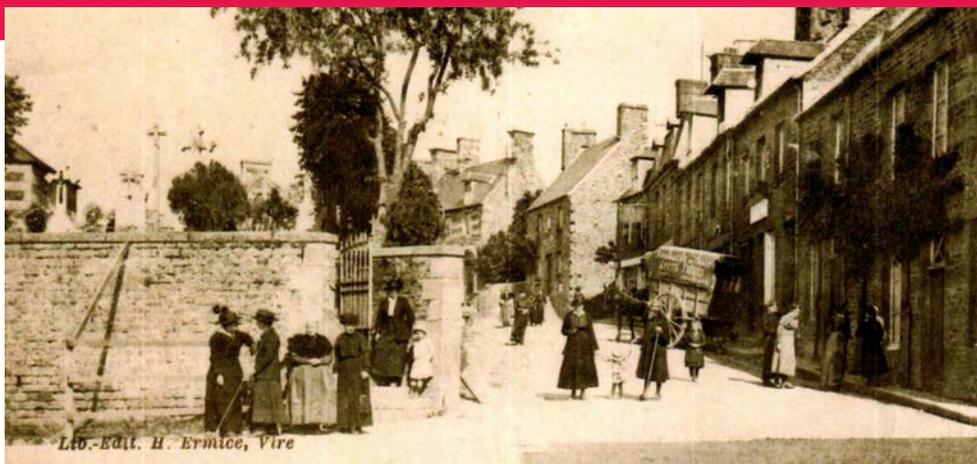
**Participez à ce projet en nous confiant vos photos.**

Ce parcours aura vocation à faire découvrir la commune à vous, habitants de Soulevre en Bocage, mais aussi aux visiteurs de notre territoire.

Un atout historique pour vous et un attrait touristique considérable !

Parce que Soulevre en Bocage est née de votre commune déléguée et qu'elle est attachée à son histoire, participez!

Merci de contacter Stéphanie RENARD par mail à l'adresse :  
[communication@soulevreenbocage.fr](mailto:communication@soulevreenbocage.fr)  
ou par téléphone au 02.31.69.58.58



## LE CCAS VOUS PROPOSE UN SPECTACLE À DESTINATION DES SÉNIORS

le 07 mars 2023 à 15h à la salle des fêtes de St Martin des Besaces  
ou le 08 mars à 15h à la salle des fêtes de Ste Marie Laumont.

Réservation obligatoire auprès du CCAS au 02 31 68 63 18.

**Pascal**  
**FLEURY**

HUMOUR-CHANSONS

100% GARANTIS  
RIRES ET EMOTIONS  
100% GARANTIS

[www.pascalfleury-imitateur.com](http://www.pascalfleury-imitateur.com)  
06-22-04-06-56  
[contact.pascalfleury@gmail.com](mailto:contact.pascalfleury@gmail.com)  
[facebook.com/pascalfleury.fr](https://facebook.com/pascalfleury.fr)

## Opération de revitalisation rurale

Dans le cadre d'une politique spécifique de soutien à la revitalisation des petites villes, le programme "Petites villes de demain" a pour ambition de donner les moyens aux collectivités de moins de 20 000 habitants de concrétiser leurs projets de territoire et conforter ainsi leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Les communes de Condé-en-Normandie, Noues de Siennes, Soulevure en Bocage et Valdallière avaient déposé conjointement leur candidature motivée au programme le 19 novembre 2020 ; candidature portée par l'Intercom de la Vire au Noireau. Elles avaient retenu et signé une convention d'adhésion le 20 avril 2021. Les collectivités bénéficiaires se sont alors engagées à élaborer, dans un délai de 18 mois maximum, un projet de territoire pour chacun des bourgs exerçant ces fonctions de centralité et à définir les engagements nécessaires à sa mise en œuvre au travers d'une opération de revitalisation territoriale (ORT).

L'objectif est de mettre en œuvre un projet territorial intégré et durable, pour moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de ce territoire, afin d'améliorer son attractivité.

L'ORT prévoit notamment de lutter contre la vacance des logements et des locaux commerciaux et artisanaux ainsi que contre l'habitat indigne, de réhabiliter l'immobilier de loisir, de valoriser les espaces

publics et le patrimoine bâti et de réhabiliter les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

Les avantages concrets et immédiats de l'ORT confèrent des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville (dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques),
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat (accès prioritaire aux aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), éligibilité au dispositif « Denormandie » dans l'ancien),
- Mieux maîtriser le foncier (droit de préemption urbain renforcé, droit de préemption dans les locaux artisanaux),
- Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux (permis d'aménager, permis d'aménager multi-sites)

Sur Soulevure en Bocage, les opérations de revitalisation concerneront les deux communes déléguées du Bény-Bocage et Saint-Martin des Besaces et se déclineront en 5 axes principaux à partir desquels un plan d'actions a été établi.

### Axe 1 : Proposer une offre attractive de l'habitat en centre bourg

- » Réhabilitation des logements en centre bourg (OPAH) à Saint-Martin des Besaces et le Bény-Bocage
- » Diversification de l'offre de logements au centre-bourg à Saint-Martin des Besaces et le Bény-Bocage
- » Réflexion sur le devenir de l'EHPAD du Bény-Bocage



La signature de la convention a eu lieu le 21 octobre 2022 à la mairie de Soulevure en Bocage



### Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- » Renforcer l'attractivité économique du territoire, Saint-Martin des Besaces
- » Encourager le développement de la production locale et des circuits courts sur le Bény-Bocage
- » Relancer l'union commerciale à Saint Martin des Besaces et au Bény Bocage
- » Conserver les activités commerciales des centre-bourgs du Bény-Bocage et Saint-Martin des Besaces
- » Recréer une offre en restauration sur Saint-Martin des Besaces
- » Développer l'attractivité touristique en lien avec le site de la Soulevure



De D. à G. : Alain DECLOMESNIL, maire de Soulevure en Bocage, Valérie DESQUESNE, conseillère départementale, Stéphanie LEFORT sous-préfète de Vire, Catherine GOURNEY-LECONTE conseillère régionale, Frédéric BROGNIART maire de Valdallière,

### Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

- » Encourager les modes de déplacement alternatifs à Bény-Bocage et Saint Martin des besaces
- » Travailler les connexions entre les zones en extension urbaine et le bourg à Saint-Martin des Besaces

### Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

- » Mettre en valeur les entrées du bourg de Saint Martin des Besaces et du Bény-Bocage
- » Travailler la végétalisation du bourg de Saint-Martin des Besaces
- » Mettre en valeur les Halles du Bény Bocage et à Saint-Martin des Besaces
- » Restaurer les bâtiments publics en mutation sur le Bény-Bocage
- » Renforcer l'attractivité du plan d'eau de Bény-Bocage & le relier au centre bourg
- » Valoriser la zone humide du bourg de Bény-Bocage

### Axe 5 : Fournir l'accès aux équipements et services public

- » Renforcer les synergies entre la Mairie et la mairie déléguée de Bény-Bocage
- » Ouvrir la bibliothèque du Bény-Bocage sur l'extérieur
- » Redimensionner le site scolaire aux effectifs accueillis à Saint-Martin des Besaces
- » Requalifier un équipement public à destination de la jeunesse à Saint-Martin des Besaces
- » Identifier et regrouper les professionnels de santé de Saint Martin des Besaces
- » Développer les espaces de co-working à Saint Martin des Besaces

## Enquête publique: «Le monde associatif et vous»

Donnez-votre avis !



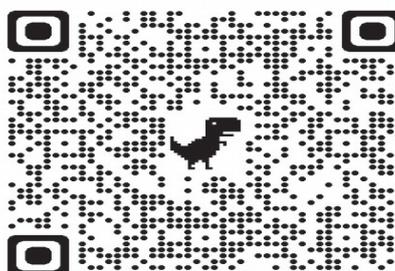
Voici un questionnaire en ligne à remplir en quelques minutes.

Celui-ci est destiné aux habitants de la Commune de Soulevre en Bocage et a pour objectif principal de mieux connaître les attentes à l'égard du tissu associatif afin de contribuer à l'amélioration de l'offre des activités et animations sur le territoire.

Ce formulaire est anonyme, en cela l'adresse mail des participants n'est pas collectée.

**Pour répondre à cette enquête proposée par l'ABC, deux solutions :**

- utiliser le QR code suivant :



- ou copier le lien suivant:

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSemITa2crJ4vp53sFhL-mA-dqZ9aQs7KXQuK6hw7RN48xMOyQ/viewform>

*Un grand merci pour votre participation !*